Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 23 août 2022

La navigation sur la Sorgue interdite jusqu'à nouvel ordre

Dû au débit de la Fontaine de Vaucluse ces derniers jours, toute activité liée à la navigation et aux activités subaquatiques est interdite à partir d'aujourd'hui sur l'ensemble des Sorgues et du Canal de Vaucluse. Cette mesure a été prise conformément à l'arrêté préfectoral du 28 mai 2019 qui stipule que ces activités doivent être interdites dès lors que le débit à la station de Fontaine de Vaucluse est inférieur ou égal sur deux jours consécutifs à 4m^3/s.

Cette mesure vise à limiter l'impact sur les milieux aquatiques et la faune qu'ils abritent. En ce qui concerne la baignade, il faut se renseigner auprès des communes concernées. Elle est déjà interdite dans plusieurs de ces dernières. La pêche, quant à elle, n'est pas interdite mais la Fédération de Vaucluse pour la pêche et la protection du milieu aquatique recommande tout de même aux pêcheurs d'éviter de marcher dans l'eau lors de la pratique de l'activité.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 23 août 2022

V.A.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !